

SOURCE : Neptune Solutions Bien-Être Inc.

Neptune conclut l'acquisition de SugarLeaf et accroît sa capacité d'extraction aux États-Unis

Établit une capacité d'extraction de chanvre à grande échelle aux États-Unis et crée une plateforme unique en Amérique du Nord pour fournir aux clients des produits à valeur ajoutée.

Laval, Québec, CANADA – Le 24 juillet 2019 – Neptune Solutions Bien-Être Inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ: NEPT) (TSX: NEPT), un chef de file nord-américain de l'extraction, de la formulation et des solutions d'emballage clés en main, a conclu l'acquisition des actifs de SugarLeaf Labs, LLC et Forest Remedies LLC (collectivement, « SugarLeaf »). L'acquisition a été annoncée pour la première fois le 9 mai 2019.

« L'acquisition de SugarLeaf nous permet de créer une plateforme nord-américaine d'extraction de premier plan, dotée d'une capacité disponible importante pour servir nos clients des deux côtés de la frontière. De plus, compte tenu de la croissance importante anticipée des produits de consommation à base de chanvre, l'acquisition offre des capacités à satisfaire un large éventail de clients. Enfin, comme l'indique l'importante structure de contrepartie supplémentaire de cette transaction, nous prévoyons que cette acquisition générera une contribution significative », a déclaré Michael Cammarata, président et chef de la direction de Neptune.

SugarLeaf apporte à Neptune

- De nouvelles capacités pour fournir des extraits de chanvre et des produits finis à une vaste clientèle américaine.
- Capacité d'extraction qui devrait atteindre une capacité annuelle de 1 500 000 kilos de matières premières d'ici la fin de 2019, avec la possibilité d'accroître la capacité davantage.
- Technologie de pointe de traitement à froid de l'éthanol produisant des extraits à large spectre de haute qualité et des extraits à spectre complet.
- Établissement d'un approvisionnement stratégique et bien diversifié avec de multiples producteurs de chanvre, ainsi qu'une traçabilité du produit fini directement jusqu'aux fermes.
- Protocoles d'essais rigoureux pour assurer une biomasse de haute qualité.
- Poursuite de la certification biologique et approvisionnement déjà en cours auprès d'agriculteurs qui sont certifiés biologiques ou qui utilisent des pratiques biologiques.
- Équipe de direction avec une vaste expérience dans l'extraction de chanvre.
- Le marché américain des produits extraits de chanvre à base de CBD évolue rapidement grâce aux multiples catégories de produits et pourrait atteindre 16 milliards de dollars US⁽¹⁾ d'ici 2025.

« Nous sommes extrêmement fiers de faire partie de la famille Neptune et nous avons hâte de travailler en collaboration avec elle », a mentionné Peter Galloway, président de SugarLeaf. « L'opportunité en extraction de chanvre est importante et notre carnet de commandes est complet, ce qui nous donne l'assurance que nous sommes bien positionnés pour exécuter notre plan d'affaires »

Contrepartie financière

Pour acquérir SugarLeaf, Neptune a versé une contrepartie initiale de 18 M\$ US, soit 12 M\$ US en espèces et 6 M\$ US ou 1 587 301 en actions ordinaires. De plus, en atteignant certains objectifs de BAIIA ajusté annuel et d'autres cibles de performance, une contrepartie supplémentaire pouvant atteindre 132 M\$ US, en espèces et en actions, pourrait être versée au cours des trois prochaines années. Les paiements de la contrepartie supplémentaire devront être versés au moyen d'une combinaison d'espèces ou d'actions ordinaires, dont au moins 50 % en espèces. La contrepartie initiale de cette transaction a été financée par le produit du placement privé annoncé le 18 juillet 2019.

(1) Source: Cowen Equity Research & Cowen Washington Research Group

À propos de Neptune Solutions Bien-Être

Neptune Solutions Bien-Être se spécialise dans l'extraction, la purification et la formulation de produits de santé et de bien-être. Détentrice d'une licence de Santé Canada pour la transformation du cannabis à son usine de 50 000 pieds carrés située à Sherbrooke, au Québec. Suite à l'acquisition de SugarLeaf, la Compagnie a maintenant une chaîne d'approvisionnement de chanvre basé aux États-Unis et une usine de 24 000 pieds carrés située en Caroline du Nord. Neptune et SugarLeaf mettent à profit dans l'industrie du cannabis plusieurs dizaines d'années d'expérience dans le secteur des produits naturels. Forte de cette expertise scientifique et technologique, Neptune se consacre à l'élaboration de produits novateurs destinés aux marchés canadien et mondial du chanvre et du cannabis. Ses activités comprennent également le développement et la commercialisation de solutions de nutrition clés en main et d'ingrédients brevetés, tels que MaxSimilMD, et d'une riche gamme d'huiles marines et d'huiles de graines. Son siège social est situé à Laval, au Québec.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué qui ne portent pas sur des faits passés ou courants constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, les lecteurs doivent considérer que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « est d'avis », « prévoit », « a l'intention », « s'attend », « entend » ou « planifie » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent, entre autres, des renseignements ou des énoncés concernant les perspectives et les plans d'affaires de Neptune, la façon dont elle prévoit utiliser le produit net tiré du placement privé qu'elle a mené à bien, les résultats ou les avantages devant découler de l'acquisition, y compris sa capacité prévue d'extraction et les occasions d'expansion, la qualité prévue des extraits et sa gamme de produits, son positionnement stratégique prévu, les occasions possibles sur le marché et la croissance prévue du marché des consommateurs, la contrepartie qu'elle devrait verser à SugarLeaf dans le cadre de l'acquisition et l'hypothèse formulée par la direction de Neptune selon laquelle

l'usine de SugarLeaf deviendra opérationnelle conformément à ses plans d'affaires actuels et sans retards ou problèmes imprévus.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » qui figure dans la notice annuelle la plus récente de Neptune, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 40-F le plus récent de Neptune lequel est disponible sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.html et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunecorp.com. Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont à jour à la date du présent communiqué. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits à l'occasion dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes, dont, en sus des risques décrits dans ces documents, le suivant : si la production de l'usine de SugarLeaf ou les activités qui devraient y être exercées font face à des retards ou à des problèmes, les résultats et les avantages prévus qui sont décrits précédemment pourraient ne pas se matérialiser et ces retards et problèmes pourraient donner lieu à des conséquences néfastes pour Neptune. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Personnes ressources :

Canada

Pierre Boucher

MaisonBrison

1.514.731.0000

pierre@maisonbrison.com

États-Unis

Carolyn Capaccio / Jody Burfening

LHA

1.212.838.3777

ccapaccio@lhai.com / jburfening@lhai.com

Médias :

Sabrina Di Blasio

Neptune Solutions Bien-être

514.258.8183

s.diblasio@neptunecorp.com